



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/la-fonction-du-delegue-general-aux.html>

La fonction du Délégué général aux droits de l'enfant de la Communauté française

- Nos publications - Droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : octobre 2007

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) est un réseau d'associations qui veille à la mise en oeuvre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant¹ en Belgique et en particulier en Communauté française.

Dans ce cadre, elle est particulièrement attentive à tous les mécanismes qui permettent une meilleure application de la Convention dans notre pays. En effet, c'est parce que les enfants sont des citoyens particulièrement vulnérables qu'il y a lieu de mettre en place des mécanismes spécifiques pour protéger et promouvoir leurs droits. Et à ce titre, l'institution du Délégué général aux droits de l'enfant est tout à fait essentielle dans la recherche d'un meilleur respect des droits de l'enfant en Communauté française.

Un appel à candidatures visant au renouvellement de la fonction du Délégué général a été publié au Moniteur belge le 14 septembre dernier. Dans ce cadre, pour garantir que le choix du futur Délégué général permette au mieux de rencontrer les exigences de la fonction, la CODE souhaite formuler des recommandations relatives à la procédure de recrutement² ainsi qu'à ses missions.

(Extrait de l'introduction)